

Une petite mise au point :

Lors d'une compétition :

- Un joueur peut toujours décider de s'arrêter : les responsables de la compétition décident alors si son abandon est justifié ou non.
- Le ou les responsables de la compétition et **seulement eux** peuvent décider de l'arrêter.

En ce qui concerne la TREE-TREE du 22 août les joueurs qui ont abandonné à la suite d'une fausse information ne seront pas pénalisés ; (seuls les scores positifs seront enregistrés) mais à l'avenir les règles définies ci-dessus seront appliquées.

La commission seniors, le 22 août 2008